RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 22430
Numéro SIREN : 879 880 201
Nom ou dénomination : GENTEM

Ce dépôt a été enregistré le 05/06/2024 sous le numéro de dépôt 68144

Les comptes sont
inclus dans le rapport
des CAC's.

GenTem
Société par actions simplifiée au capital de 56 262 650 euros
Siège social : 6, rue du Général de Larminat 75015 PARIS
879 880 201 RCS Paris
« *la Société* »

AFFECTATION DU RESULTAT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIÈME RÉSOLUTION
L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 29 870,76 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	**29 870,76 euros**
A la réserve légale	**1 493,54 euros**
Solde	**28 377,22 euros**

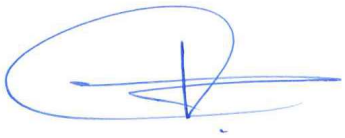
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 28 377,22 euros.

Compte-tenu de cette affectation, l'Assemblée Générale prend acte de ce que le montant des capitaux propres s'élève à la somme de 56.293.507 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.



Certifié conforme
Le Président
Guy TEMPEREAU

Jean-Michel GRIMONPREZ
18 Avenue Jacques Cartier
44118 SAINT HERBLAIN

Benoît QUINTIN de KERCADIO
3 rue Guglielmo Marconi
44800 SAINT-HERBLAIN

Rapport des Commissaires aux Comptes

sur les comptes annuels

GENTEM

Société par actions simplifiée au capital de 56 262 650 €

6 rue du Général de Larminat

75015 PARIS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

GENTEM
Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée générale de la société GENTEM,

1 Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **GENTEM,** relatifs à l'exercice le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

3 Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment nous nous sommes assurés que les valeurs d'inventaire des titres de participation sont au moins égales aux valeurs nettes comptables figurant au bilan. Nous estimons que les éléments retenus pour déterminer les valeurs d'inventaire, conformément aux principes comptables énoncés à la note de l'annexe « Titres de participation », sont pertinents.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5 Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6 Responsabilités des commissaires aux comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude significative, ou si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Herblain, le 22 juin 2022

Les Commissaires aux Comptes

Jean-Michel GRIMONPREZ Benoît QUINTIN de KERCADIO

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 632	377	1 254	1 581
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	41 038 030		41 038 030	56 262 650
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	17 876 084		17 876 084	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**58 915 746**	**377**	**58 915 369**	**56 264 231**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	250		250	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	6 711 608		6 711 608	6 282 961
Autres créances	1 163 073		1 163 073	1 091 613
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	401 660		401 660	160 796
Charges constatées d'avance (3)	1 863		1 863	59
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**8 278 455**		**8 278 455**	**7 535 428**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**67 194 201**	**377**	**67 193 823**	**63 799 659**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan Passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	56 262 650	56 262 650
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	986	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	29 871	986
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	**56 293 507**	**56 263 636**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	211	688
Emprunts et dettes diverses (3)	3 709 695	421 308
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 106 058	6 306 515
Dettes fiscales et sociales	1 082 519	807 512
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)	1 833	
Total IV	**10 900 317**	**7 536 023**
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	**67 193 823**	**63 799 659**
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 441 900	
(1) Dont à moins d'un an (a)	8 458 417	7 536 023
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	211	688
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) Al'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	10 637 654	9 339 425
Chiffre d'affaires net	**10 637 654**	**9 339 425**
Dont à l'exportation	2 179 631	1 940 937
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	2 834	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	56 728	
Autres produits	1 117	
Total I	**10 698 332**	**9 339 425**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	9 862 674	9 060 504
Impôts, taxes et versements assimilés	14 325	5 931
Salaires et traitements	519 064	149 623
Charges sociales	215 607	66 835
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	326	51
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	30 004	36 001
Total II	**10 642 001**	**9 318 944**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**56 332**	**20 481**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	7 377	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**7 377**	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-7 377**	
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**48 955**	**20 481**

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	19 084	19 495
Total des produits (I+III+V+VII)	**10 698 332**	**9 339 425**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**10 668 461**	**9 338 439**
BENEFICE OU PERTE	**29 871**	**986**

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	
(3) Dont produits concernant les entités liées	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	7 376

Annexe

bakertilly

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La SAS GENTEM a été crée 17 décembre 2019, l'exercice n-1 compte 13 mois.

En date du 30 septembre 2021, la SAS GENTEM a absorbé les filiales suivantes : SONOUX, KENEVA, KIAZY et COSB. Cette fusion est rétroactive fiscalement et comptablement au 1er janvier 2021.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GenTem

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 67 193 823 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 29 871 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
-Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels				
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 632			1 632
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 632			1 632
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	56 262 650	7 243 000	22 467 620	41 038 030
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		17 876 084		17 876 084
Immobilisations financières	56 262 650	25 119 084	22 467 620	58 914 114
ACTIF IMMOBILISE	**56 264 282**	**25 119 084**	**22 467 620**	**58 915 746**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les autres immobilisations financières se composent du mali technique sur Overseas issu des fusions de Sonoux, Keneva, Kiazy et Cosb d'un montant global de 17 875 416 euros.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS SEPARGEFI 75015 PARIS	32 600 000	24 299 909	64,99	10 661 756
OVERSEAS SARL 99999 LUXEMBOURG	2 341 900	14 037 517	100,00	-800 034
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	36 136 930	36 136 930	1 060 000		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	51	326		377
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	51	326		377
ACTIF IMMOBILISE	**51**	**326**		**377**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 25 752 629 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	17 876 084		17 876 084
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	6 711 608	6 711 608	
Autres	1 163 073	1 163 073	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 863	1 863	
Total	**25 752 629**	**7 876 544**	**17 876 084**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	6 588 705
Fournisseurs - RRR à obtenir	14 024
Total	**6 602 730**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 56 262 650 euros décomposé en 5 626 265 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 10 900 317 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	211	211		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	3 509 128	1 067 228		2 441 900
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 106 058	6 106 058		
Dettes fiscales et sociales	1 082 519	1 082 519		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	200 568	200 568		
Produits constatés d'avance	1 833	1 833		
Total	**10 900 317**	**8 458 417**		**2 441 900**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	17 755			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 17 755 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	5 774 305
Banque - Intérets courus à payer	211
Intérêts courus	7 228
Associés - intérêts courus	60 958
Dettes provis. pr congés à payer	56 919
Personnel - autres charges à payer	8 717
Charges sociales s/congés à payer	22 911
Org.sociaux - charges à payer	3 870
Etat - autres charges à payer	6 838
Taxe d apprentissage CAP	2 988
Formation continue CAP	2 261
Total	**5 947 206**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	1 863		
Total	**1 863**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	1 833		
Total	**1 833**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/12/2021
Prestations de services (France)	8 457 022
Prestations de services (Guadeloupe)	1 000
Prestations de services (Export)	273 134
Prestations de services (Intracommunautaire)	1 906 497
TOTAL	**10 637 654**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 36 190 euros
Honoraire des autres services : 900 euros

Commissaire aux comptes Suppléant
Honoraire de certification des comptes : 16 060 euros
Honoraire des autres services : 900 euros